



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 02 juillet 2016

## Communiqué presse

### **Yole de pêche Ste Lucienne retrouvée en mer**

Le 02 juillet vers 08h00, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de la zone Antilles-Guyane reçoit une information des autorités Ste Lucienne selon laquelle une yole de pêche serait à la dérive depuis le 29 juin avec deux personnes à bord.

Le CROSS prend alors la coordination des opérations. Compte tenu de la durée de la dérive (plus de 80 heures) et donc de la distance supposée parcourue, le CROSS a demandé le concours de l'avion des douanes et lui a transmis une zone de recherche établie en fonction de différents facteurs techniques et météorologiques. Parallèlement, le CROSS a fait diffuser des messages de détresses par satellites dans une large zone à l'ouest de Ste Lucie et de la Martinique.

A 17h26, l'avion des douanes repère l'embarcation, le navire de pêche HALO, avec à bord ses deux occupants. Immédiatement, la phase de récupération des naufragés se met en place avec le concours de l'hélicoptère de la sécurité civile. Ils seront déposés au CHU de Fort-de-France après plus de 90 heures de dérive.

Cette opération qui se termine de manière heureuse témoigne de la nécessité de l'emport du matériel de sécurité en mer et notamment l'emport de la VHF marine et des balise de détresse par satellite. Ces équipements auraient permis aux services chargés du secours maritime de localiser bien plus efficacement ce navire.



Hélicoptère de la sécurité civile



Avion des douanes

**Contact presse**

Standard CROSS AG : 05 96 70 92 92